

Fragilité sociale dans les Hauts-de-France : la crise a renforcé les inégalités territoriales

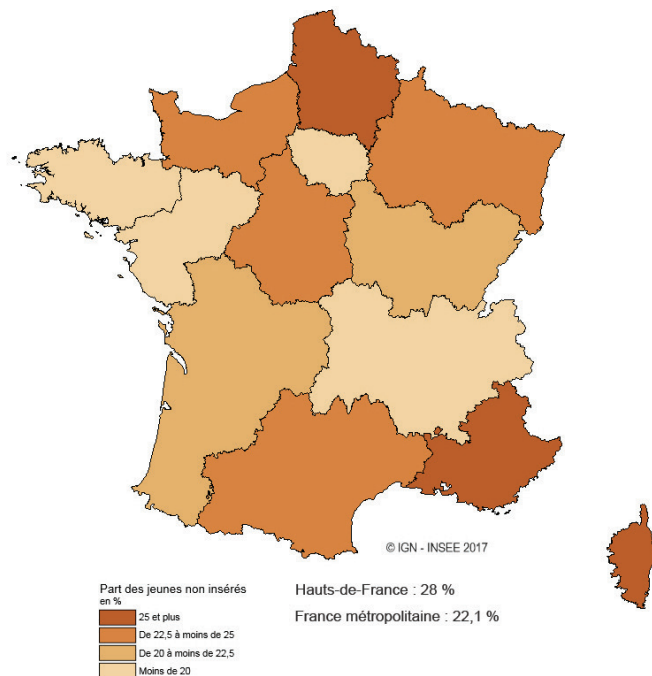
Dans les Hauts-de-France, la situation sociale est fortement dégradée. L'insertion sur le marché du travail est difficile, avec un chômage élevé et des difficultés particulières pour les jeunes. Les revenus perçus avant redistribution sont les plus faibles de France métropolitaine. La fragilité sociale s'est accentuée au cours des années 2000, en particulier dans la deuxième moitié de la décennie. Les territoires en difficulté sociale ont connu des trajectoires défavorables. Les effets sur les indicateurs sociaux sont parfois sensibles avant même la crise de 2008, comme dans le bassin minier. Par ailleurs, certains territoires peu denses ont connu une dégradation de leur situation sociale après la crise. Dans le sud de la région et autour des grandes agglomérations, la trajectoire a été plus favorable, accentuant ainsi les écarts déjà constatés entre territoires.

Yohan Baillieux, Sophie Éblé

La population des Hauts-de-France est confrontée à une situation sociale difficile, que ce soit en termes de pauvreté monétaire ou d'inclusion sociale. En 2013, un million d'habitants vit sous le seuil de pauvreté, conséquence notamment des difficultés d'insertion sur le marché du travail et de la faiblesse des revenus perçus avant redistribution. La région est ainsi celle qui connaît le taux de chômage (*définitions*) le plus élevé : il est de 16,5 % en 2013, contre 13,1 % pour la France métropolitaine. C'est également la région dans laquelle l'insertion des jeunes (*définitions*) est la plus difficile : 28 % des 18-25 ans ne sont ni en formation, ni en emploi, soit six points de plus qu'au niveau national. Les difficultés sont d'autant plus importantes que la région est celle qui compte relativement le plus de jeunes de 18-25 ans, après l'Île-de-France : ils représentent un habitant sur dix. Dans les régions où la part des jeunes est comparable, la part de non insérés

1 La part de jeunes non insérés la plus élevée de France métropolitaine

Part de jeunes de 18 à 25 ans ni en formation ni en emploi en 2013



Source : Insee, recensement de la population 2013.

est moindre : 23,2 % dans le Grand-Est, 19,6 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 19 % en Île-de-France (figure 1).

En termes de revenus, la population des Hauts-de-France est également confrontée à une situation défavorable : le revenu déclaré médian, avant impôts et redistribution (définitions), est le plus faible de France métropolitaine. Il atteint 18 200 euros, contre 20 100 euros au niveau national. À titre de comparaison, il est de 19 000 euros en Occitanie, 19 900 euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 20 600 euros en Auvergne-Rhône-Alpes. Au sein de la région, les différences de revenu et d'insertion sur le marché du travail sont sensibles (encadré).

Une trajectoire sociale moins favorable qu'au niveau national

Au cours des années 2000, la fragilité sociale des habitants des Hauts-de-France s'est accentuée à un rythme plus soutenu qu'en France métropolitaine. La crise a en effet d'abord touché les régions tournées vers la sphère productive, comme les Hauts-de-France ou Auvergne-Rhône-Alpes, qui a connu une dynamique similaire. Entre 2002

et 2011, la part de la population à bas revenus (définitions) a progressé de 5 points dans la région (+ 2,7 points en France métropolitaine), avec une hausse plus marquée après 2007. L'insertion sur le marché du travail est plus difficile dans la seconde moitié des années 2000. Ainsi, comme dans la plupart des régions métropolitaines, les Hauts-de-France sont, avant la crise de 2008, dans une dynamique de baisse des taux de chômage et de la part des jeunes non insérés. Cependant, dans la période après crise, la dégradation de la situation est plus prononcée dans la région qu'en France métropolitaine. La part de jeunes non insérés augmente alors de 4,1 points entre 2006 et 2011 (3,9 points en moyenne nationale) alors qu'elle s'était repliée de 2,1 points entre 1999 et 2006 (0,7 point en France métropolitaine). Dans le même temps, le taux de chômage régional progresse de 1,6 point entre 2006 et 2011 (1,2 point en France métropolitaine), alors qu'il était en baisse de 2,7 points entre 1999 et 2006 (1,8 point en France métropolitaine).

Entre 1999 et 2011, la situation sociale des habitants au sein de la région a connu des trajectoires différenciées. Sept profils de territoires permettent de décrire les trajectoires

sociales des EPCI (figure 3 et méthodologie). La crise a fortement touché les populations dont la situation sociale était déjà fragile. Les inégalités territoriales se sont alors renforcées : les espaces situés autour des grandes agglomérations (Lille, Amiens, Arras notamment) et au sud de la région sont plus préservés, tandis que les difficultés se sont intensifiées dans les territoires les moins favorisés (nord de l'Aisne, agglomérations du littoral, bassin minier notamment).

Des trajectoires défavorables dans des territoires déjà en difficulté sociale

La crise a amplifié les difficultés sociales dans certains territoires déjà fragiles avant la crise : les trajectoires sociales défavorables entre 1999 et 2006 se sont poursuivies entre 2006 et 2011 ; elles se sont même parfois aggravées (profils 1 et 2). Dans ces territoires, la part de jeunes non insérés, de la population vivant avec un bas revenu et des chômeurs ont augmenté très fortement.

Ainsi, les territoires urbains du littoral (EPCI de Dunkerque, Calais, Abbeville) ainsi que les EPCI de Saint-Quentin, Douai, Laon, Creil, Tergnier et Chauny (profil 1), déjà en difficulté sociale en 1999, ont été très durement touchés par la crise. Un peu moins de 835 000 personnes y résident, soit 14 % de la population régionale. La montée du chômage et les difficultés d'insertion croissantes des jeunes se sont accompagnées d'une progression du revenu nettement en retrait de la moyenne régionale. Ainsi, le revenu médian par unité de consommation a augmenté de moins de 1 % en euros constants entre 2007 et 2011, contre 4 % en moyenne régionale (figure 3). Il a même reculé dans l'EPCI de Creil (- 1,6 %) et est resté quasiment stable dans les EPCI de Laon et de Saint-Quentin. Dans ces territoires, plus d'un tiers des actifs sont des ouvriers, contre 28 % en moyenne dans la région. La surreprésentation de cette catégorie socioprofessionnelle, fortement impactée par la crise, explique en partie les évolutions observées.

Sur la décennie, la trajectoire sociale suivie a également été défavorable dans certains espaces peu denses du Pas-de-Calais (EPCI de Fruges et d'Hucqueliers) et de la Thiérache ainsi que dans l'EPCI de Péronne (profil 2). Ces EPCI ne comptent toutefois que 2 % de la population régionale. Les ouvriers et les agriculteurs y sont largement surreprésentés, respectivement 38 % et 5 % des actifs en 2011, contre 28 % et 1 % dans la région. La hausse du taux de chômage et celle de la part de la population vivant avec un bas revenu dépassent nettement la moyenne régionale. En particulier, la part des bas revenus a progressé de 8,8 points sur la décennie, soit près de deux fois plus qu'en moyenne dans les Hauts-de-France.

2 Sept profils de territoires pour décrire les trajectoires sociales dans les Hauts-de-France

Typologie des EPCI selon leurs trajectoires sociales entre 1999 et 2011



Profil des territoires selon leurs trajectoires sociales

- 1 : trajectoire défavorable, en particulier pour l'évolution du revenu médian par UC
- 2 : trajectoire défavorable, en particulier pour l'évolution de la part des bas revenus et du chômage
- 3 : trajectoire défavorable avant la crise, proche de la moyenne ensuite
- 4 : trajectoire défavorable suite à la crise
- 5 : trajectoire proche de la tendance régionale
- 6 : trajectoire plus favorable que la tendance régionale, surtout après la crise
- 7 : trajectoire nettement plus favorable que la tendance régionale

Sources : Insee, Recensements de la population, Revenus fiscaux localisés ; Caf.

Une accentuation de la fragilité sociale antérieure à la crise dans des territoires à dominante industrielle

D'autres territoires socialement fragiles ont débuté leur mutation économique avant la crise, bassin minier, Sud-Avesnois, Maubeuge en particulier (*profil 3*). Avec une population d'environ 1,5 million de personnes (25 % de la population régionale), ils font partie des espaces les plus denses de la région. La reconversion de leur tissu productif orienté vers les activités industrielles traditionnelles (industries du charbon ou du textile, sidérurgie...) a été amorcée dès les années 1960. Les fermetures de sites se sont donc souvent produites avant la crise. Ainsi, les trajectoires, bien que défavorables entre 1999 et 2006, se sont ensuite rapprochées de la tendance régionale entre 2006 et 2011. Par exemple, la part de la population à bas revenu, en hausse de 4,5 points entre 2002 et 2007 (2,4 points dans la région), a augmenté de 2 points sur la période suivante, évoluant au même rythme que dans la région. Cela n'a toutefois pas permis d'améliorer la situation, car les difficultés étaient déjà très présentes en début de période. En 2011, ces espaces comptent toujours parmi les plus durement touchés par le chômage en Hauts-de-France avec des taux qui grimpent jusqu'à 25 % dans les EPCI de Fourmies et de Maubeuge.

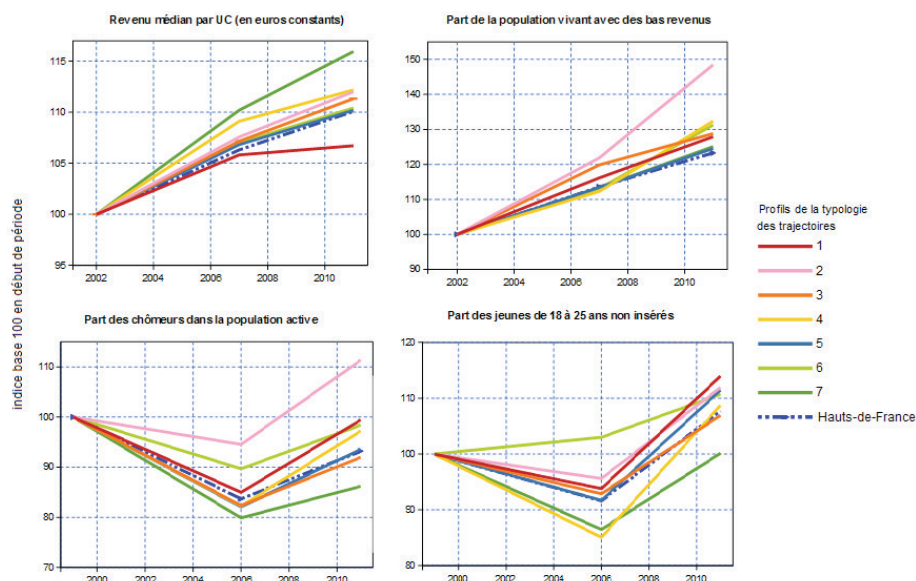
Une dégradation après la crise dans certains territoires peu denses

À l'inverse, les évolutions favorables entre 1999 et 2006 se sont fortement dégradées après la crise dans des espaces relativement peu denses (Vimeu, Santerre, nord de l'Oise...) (*profil 4*). Ces territoires rassemblent 10 % de la population régionale. Avant la crise, leur trajectoire sociale est souvent plus favorable qu'en moyenne. Le taux de chômage et la part de jeunes non insérés sont en repli, tandis que le revenu médian progresse plus rapidement que dans la région (+ 9,1 % en euros constants contre + 6,3 %). Après la crise, la situation s'inverse. Le taux de chômage repart plus fortement à la hausse (+ 2,1 points contre + 1,6 point dans la région) et s'ajoute à la nette progression de la part de jeunes non insérés (+ 6,4 points contre + 4,1 points). Parallèlement, l'évolution du revenu médian est en retrait par rapport à la moyenne régionale (+ 2,9 % contre + 3,6 %).

Globalement, la dégradation de la situation dans ces EPCI s'explique par un positionnement sectoriel parfois très industriel, la présence moindre d'actifs qualifiés et une attractivité relativement faible. En particulier, les territoires très industrialisés sont parmi les plus impactés. Avec 45 % des emplois dans l'industrie en 2011, soit près de trois fois plus

3 Des trajectoires sociales qui se dégradent au cours des années 2000

Trajectoires moyennes des profils de territoires entre 1999 et 2011



Note : Les courbes présentées sur ce graphique correspondent aux valeurs moyennes pour les EPCI de chaque profil.

Sources : Insee, recensements de la population, revenus fiscaux localisés ; Caf.

que la part régionale, l'EPCI du Vimeu, au sud du littoral régional, a été touché de plein fouet par la crise. Les ouvriers y représentent 42 % des actifs, soit 14 points de plus que dans la région. La période « après crise » est marquée par l'une des hausses du chômage les plus importantes de la région (+ 3,5 points). Les jeunes, bien que proportionnellement moins nombreux dans cet espace, ont aussi fait face à des difficultés d'insertion croissantes. Entre 2006 et 2011, la part de jeunes non insérés a ainsi fait un bond de 9,5 points.

Des trajectoires sociales favorables dans le sud de la région et dans les grandes agglomérations

Les EPCI des grandes agglomérations (Lille, Amiens, Arras, Beauvais notamment), de Château-Thierry et de Montreuil ainsi que certains EPCI à l'ouest de l'Oise, de taille supérieure et à l'économie plus diversifiée, ont moins souffert de la crise (*profil 5*). Près d'un tiers de la population y réside. Les activités économiques davantage tournées vers le tertiaire et la surreprésentation des cadres (16 % des actifs en 2011, contre 11 % dans la région) ont limité la hausse du chômage et de la part des bas revenus. Dans la métropole lilloise, et dans une moindre mesure à Amiens et à Arras, l'offre en matière d'enseignement permet aux jeunes de s'insérer plus facilement. Plus souvent en formation, ils connaissent moins de difficultés qu'ailleurs dans la région. Ainsi, les effets de la crise sur la part des jeunes non insérés ont été plus contenus. Par ailleurs, les espaces situés autour des grandes agglomérations ainsi que le sud de l'Aisne et de l'Oise (*profils 6 et 7*) ont nettement mieux résisté à la crise : ils se

caractérisent par leur dynamisme démographique et leur attractivité économique et résidentielle, notamment vis-à-vis des cadres. Certains EPCI du sud de l'Oise et de l'Aisne (*profil 6*) ont connu des trajectoires sociales plus favorables que dans la région, surtout sur la période récente. 13 % de la population régionale y réside. La composition socio-démographique de ces espaces explique en partie ces résultats. Ainsi, de nombreux actifs qualifiés, occupant des emplois fortement rémunérés en Île-de-France, viennent s'y installer afin de profiter d'un cadre de vie agréable et de prix fonciers plus accessibles. En moyenne, près d'un actif sur cinq est un cadre. La captation de richesse via les navetteurs est donc importante. Cela en fait une aire géographique plutôt aisée sur laquelle la crise a eu un impact plus limité. La progression du nombre de chômeurs a été deux fois plus faible que dans la région entre 2006 et 2011. De même, la part de jeunes non insérés n'a progressé que de 1,6 point.

De manière similaire, certains territoires situés sous l'influence directe des grandes agglomérations régionales (*profil 7*) ont connu des trajectoires sociales entre 1999 et 2011 nettement plus favorables que dans la région. Ainsi, sur la décennie, le revenu médian des habitants dans ces espaces a augmenté vivement et la progression du nombre de chômeurs a été beaucoup plus limitée qu'au niveau régional. Ces territoires résidentiels, qui accueillent 5 % de la population régionale, se situent en périphérie des métropoles lilloise (Flandres, Pévèle), amiénoise et arrageoise ainsi que dans l'arrière-pays du Boulonnais et dans les EPCI situés entre le Valenciennois et l'Avesnois.

L'Aisne et le Pas-de-Calais plus fortement touchés

La situation sociale dégradée de la région se traduit de façon diverse dans les territoires. Les départements du Pas-de-Calais et de l'Aisne sont les plus touchés. En 2013, dans ces départements, le revenu médian est inférieur à 18 000 euros (figure 4), contre 18 200 euros en moyenne au niveau régional. De même, un jeune sur trois n'est ni en formation ni en emploi, contre un sur quatre dans les trois autres départements. C'est sur cet aspect que le Nord se distingue de ces deux départements, en raison notamment de l'offre de formation présente sur le territoire : le taux de chômage ou la part de population à bas revenu sont en effet au même niveau que dans l'Aisne et le Pas-de-Calais. L'Oise bénéficie d'une position plus favorable, en raison notamment de sa proximité avec l'Île-de-France. Moins touché par le chômage, il est le seul département où le revenu médian est supérieur au revenu médian national. Les jeunes connaissent toutefois des difficultés pour s'insérer : un sur quatre n'est ni en emploi ni en for-

mation en 2013, soit au même niveau que dans le Nord et la Somme. Ce dernier département se situe dans une situation intermédiaire : il compte relativement moins de

personnes à bas revenus et de chômeurs qu'au niveau régional. Le revenu médian y reste toutefois à un niveau assez faible, inférieur de 1 500 euros au revenu médian national.

4 Dans l'Oise, une situation sociale sensiblement plus favorable

Caractéristiques sociales des départements des Hauts-de-France en 2013

	Revenu médian par UC (en euros)	Part de la population à bas revenus (%)	Taux de chômage (%)	Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés (%)
Aisne	17 700	27,5	17,3	33,3
Nord	18 100	28,4	17,2	25,8
Oise	20 600	20,1	13,3	26,3
Pas-de-Calais	17 100	29,8	17,2	32,7
Somme	18 600	24,9	15,6	25,8
Hauts-de-France	18 200	27,2	16,5	28,0
France métropolitaine	20 100	21,7	13,1	22,1

Sources : Insee, recensement de la population 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013.

Méthodologie

La typologie des territoires en matière de fragilité sociale est construite selon une méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les résultats d'une analyse en composante principale (ACP). Les indicateurs retenus dans l'analyse correspondent à deux axes d'analyse : les revenus du ménage (revenu médian par unité de consommation, taux de bas revenus) et insertion sur le marché du travail (taux de chômage, part de jeunes non insérés). D'autres dimensions n'ont pas été intégrées, comme celles relatives à la part de chômeurs de longue durée ou la part des familles monoparentales en raison de leur corrélation avec celles déjà mobilisées. L'unité statistique est ici un territoire, en l'occurrence un EPCI.

La période d'analyse couvre les années 1999 à 2011, avec des périodes différentes selon les sources mobilisées. Ainsi la source RFL permet de mesurer les évolutions de revenus fiscaux de 2002 à 2011, qui sont les premiers et derniers millésimes disponibles. La source CAF est calée sur la même temporalité. Pour la source « Recensement de la Population », les évolutions sont mesurées entre 1999 et 2011, avec un point intermédiaire en 2006 en raison de son organisation sur un cycle quinquennal. Le point intermédiaire au milieu de la décennie permet de prendre en compte la crise économique, dont les effets ont été sensibles à partir de l'année 2008.

Définitions

Taux de chômage (au sens du recensement de la population) : il correspond à la proportion du nombre de chômeurs dans la population active au sens du recensement.

Part de jeunes non insérés : la part de jeunes non insérés est le rapport des jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont pas élèves, étudiants ou stagiaires et n'ont pas d'emploi, à l'ensemble de la population âgée de 18 à 25 ans, au lieu de résidence des individus.

Revenu fiscal médian par unité de consommation (UC) : le revenu fiscal médian est le revenu qui divise la population en deux parties : la moitié de la population a un revenu fiscal inférieur au revenu fiscal médian et la moitié un revenu supérieur. Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Les évolutions du revenu médian par UC sont calculées en euros constants, c'est-à-dire en tenant compte de la progression de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages.

Population vivant avec des bas revenus : pour les années 2002, 2007 et 2011, la population à bas revenus est composée des allocataires CAF à « bas revenus », de leur conjoint ainsi que de leurs enfants et/ou des éventuelles personnes à charge. Un allocataire est dit à « bas revenus » lorsque son revenu par unité de consommation est inférieur à 60 % du revenu médian par unité de consommation de la population de référence (soit 1 001 euros par mois en 2011). Le champ se limite aux foyers allocataires CAF dont l'individu de référence a moins de 65 ans, n'est ni agriculteur, ni étudiant, ne relève d'aucun régime spécial et dont le conjoint (s'il existe) a moins de 65 ans. En 2013, la part de la population à bas revenus est calculée à partir de la source Filosofi et correspond à la part de la population sous le seuil de 60 % du revenu déclaré par UC médian calculé au niveau France métropolitaine (soit 1 005 euros par mois en 2013). Les **EPCI** (établissements publics de coopération intercommunale) étudiés ici sont ceux définis au 1^{er} janvier 2017. Deux EPCI sont à cheval sur les Hauts-de-France et la Normandie : la CC Bresle Maritime et l'EPCI issu du regroupement entre la CC de Blangy-Sur-Bresle et la CC du Canton d'Aumale. Pour ces deux territoires, les données analysées couvrent l'ensemble de l'EPCI.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Référent étude qualité :
Vincent Bonjour

Rédactrice en chef :
Nadine Lhuillier
ISSN 2493-1292
ISSN en ligne n° 2492-4253
© Insee 2017

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Suivi partenarial

DRJSCS Hauts-de-France : Julien Kounowski, Rosine Faure, Hocine Drissi, Maud Allanic, Adrien Sansone

Pour en savoir plus :

- « Une pauvreté forte pour les familles monoparentales et les ménages jeunes dans les zones urbaines », Insee Analyses Hauts-de-France, n° 33, décembre 2016
- « Des trajectoires sociales différenciées entre les territoires du Nord-Pas-de-Calais », Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais, n° 15, juin 2015

